



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 13 février 2020 à 19 H00- MAIRIE

Présents :

M. CHENOT NICOLAS, M. GRIFFATON GABRIEL, M. GRIFFATON GAUTIER, M. JONDEAU JEAN PIERRE
M. LECLERE SEBASTIEN, M. VELLE PATRICE

Excusé(s) :

M. HUSSON JOEL

Secrétaire de séance : M. JONDEAU JEAN PIERRE

Président de séance : M. VELLE PATRICE

01 - Validation du Compte rendu du dernier Conseil Municipal du 22.11.2019

Le Maire demande aux conseillers présents, si des questions, interrogations ou modifications sont à apporter sur le compte-rendu du 22 novembre 2019, le Maire reprend rapidement les points qui avaient été abordés lors de cette réunion :

Les différentes conventions avec la Communauté de Communes Mad et Moselle, ont toutes été signées et les travaux commandés suivent leur cours. Le Maire fait savoir qu'il est très satisfait de Mme ROBIN, la secrétaire.

Le travail commandé pour la taille et l'élagage des arbres de la commune vient de s'achever aujourd'hui.

Aucune correction ni demande n'est formulée par les conseillers présents, le compte rendu de la réunion du 22 Novembre est donc validé.

02 - Désignation du Secrétaire de Séance

A l'unanimité, Mr Jean-Pierre JONDEAU est désigné secrétaire de séance

03 - Désignation des délégués représentant la commune au SDAA54

Le Maire indique que par délibération, du 28.06.2019, nous avons demandé notre adhésion au **SDAA54**, (Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome), notre demande a été validée et nous avons donc intégré ce syndicat.

Il nous faut maintenant désigner le représentant du Conseil Municipal qui sera le délégué de la commune auprès de ce syndicat.

Il convient de désigner un titulaire et un suppléant :

A l'unanimité, ont été désignés ;

- Délégué Titulaire : Patrice VELLE

- Délégué suppléant : Sébastien LECLERE

VOTE : Adoptée à l'unanimité

04 - BAIL de Location de la Parcelle ZD N°4-Lot c -lieu-dit "Au Parupt"

Le Maire indique que le bail location du Terrain Communal, signé entre la commune et l'EARL Varin Chanot a pris fin au 31 décembre 2019.

Le Maire a donc contacté cet exploitant agricole pour savoir, si ce dernier souhaitait renouveler ce bail. La réponse a été transmise à Monsieur le Maire, en Janvier 2020, et elle est affirmative.

Le Maire propose alors de renouveler ce bail, dans les conditions réglementaires actuelles et pour une durée de 9 années.

Il demande alors aux conseillers présents de bien vouloir l'autoriser à signer ce nouveau bail :

VOTE : Adoptée à l'unanimité

05 - questions diverses

Le Maire informe les conseillers présents qu'un remboursement a été adressé à la commune sur la taxe foncière 2019 :

Les services de l'Etat ont détaillé la liste des parcelles concernées, après analyse de cet état le Maire précise que 4 terrains loués par des exploitant sont concernés par ce remboursement. Il conviendra donc de prévoir la somme au compte 673 lors du vote du budget. Dans l'attente le Maire a contacté les 4 exploitants pour leur demander un RIB afin que le Trésorier puisse reverser la somme due à chacun. A ce jour 3 des 4 personnes concernées ont transmis le RIB.

Fait à HAMONVILLE
Le Maire,
Patrice VELLE